

CHAPITRE 2

STRUCTURE DES MÉNAGES,

DIFFÉRENCIATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN MILIEU AGRICOLE OUEST-AFRICAIN

Patrice VIMARD

*Institut de Recherche pour le Développement
Laboratoire Population-Environnement*

L'évolution des systèmes familiaux et des régimes démographiques en Afrique de l'Ouest a accompagné les nombreuses transformations économiques et sociales qui ont marqué cette région depuis la colonisation et tout spécialement après les

Si les diverses théories ont mis essentiellement en exergue le passage d'un mode de vie agricole, jugé traditionnel, vers un mode de vie urbain, qualifié de moderne, comme moteur d'une évolution vers des familles nucléaires ayant peu d'enfants, elles n'oubliaient pas de signaler l'importance du développement des migrations et du salariat comme facteurs secondaires de cette évolution. Il apparaît donc utile d'examiner l'implication des populations agricoles dans les changements en cours, et ce d'autant plus que ces populations ont été particulièrement concernées par les différentes transformations socio-économiques. En effet, au-delà des stéréotypes qui présentent souvent le monde rural ouest-africain comme un milieu immobile et conservateur, on observe au contraire des innovations importantes qui jalonnent son histoire, non pas tant dans le domaine des techniques de production, restées à un faible niveau technologique, que dans les domaines social et démographique (Quesnel et Vimard, 1996).

Ces innovations ont été tout particulièrement suscitées par le développement du système de l'économie de plantation qui a structuré géographiquement et socialement le monde rural, dans sa partie forestière où il s'est implanté, mais aussi dans les zones de savane et du Sahel qui lui servent de réservoir de main-d'œuvre. Dans ce système d'exploitation, marqué par la faible mécanisation de la production agricole et la nécessité d'une sécurité de la tenure foncière sur la durée de vie des plantations, l'appropriation de la forêt et le contrôle de la main-d'œuvre représentent les deux déterminants majeurs du développement agricole. Ces deux déterminants rendent décisif le contrôle de la reproduction démographique et des dynamiques familiales par le chef de ménage et d'exploitation.

Nous allons maintenant examiner les différenciations qui s'opèrent, au Togo et en Côte d'Ivoire, entre les groupes de population agricole quant à la structuration de leurs ménages et à l'évolution de leur fécondité, en considérant notamment la manière dont les différentes communautés d'agriculteurs se situent vis-à-vis de la nucléarisation familiale et de la transition de la fécondité, qui

constituent les deux questions récurrentes de l'évolution démographique et de la famille.

Structure des ménages et migrations au Togo

L'étude de la structure des ménages et des familles dans les milieux ruraux de l'Afrique au sud du Sahara a souvent pris comme grille de lecture la variable ethnique, à juste titre d'ailleurs puisque celle-ci permettait d'opérer une distinction entre autochtones et immigrés très opératoire pour analyser les différences dans la composition et la structure des unités collectives. Cette distinction est d'autant plus utile qu'elle recouvre également une opposition dans la position des populations dans la structure de production de l'économie villageoise : les autochtones étant le plus souvent propriétaires des terres et notamment des plantations pérennes dans les systèmes d'économie de plantation, les immigrés étant, selon l'ancienneté de leur installation, manœuvres ou métayers.

Ainsi, l'analyse des types dominants de ménage dans deux populations de la région des Plateaux au Togo permet d'apprécier la diversité des situations de nucléarisation entre populations autochtones ewe et immigrées kabyle, de même que les différences pour chacune de ces populations selon le milieu de résidence (rural vs urbain). À partir d'une typologie selon quatre modalités, on constate une dispersion de la fréquence des ménages nucléaires ainsi que du poids du groupe de reproduction biologique (composé du père, de ses épouses et de ses enfants) dans l'ensemble de la famille (tableau 1). L'adéquation entre le ménage, considéré comme une unité de résidence et de consommation, et la famille nucléaire, unité de reproduction démographique, est loin d'être générale. Seuls les immigrés, dont les chefs de ménage sont alors le plus souvent des immigrés de la première génération et ont le statut de métayer, adoptent en majorité ce type d'organisation familiale, tout particulièrement en zone rurale, où l'on relève également la faible part des individus vivant seuls, au contraire de

CHAPITRE 2

ce qui se passe en ville. Chez les autochtones, propriétaires de leur plantation, ce sont les structures autres¹ que la famille nucléaire ou monoparentale qui dominent, révélant une complexité plus grande de leur ménage en terme d'association de parentés comme de générations. Malgré cette nucléarisation inégale, on remarque cependant que le groupe de reproduction biologique a toujours, en moyenne, une part nettement dominante dans les ménages, quels que soient la population ou le milieu de résidence, et avec une faible différence entre ces deux milieux dans chacune des populations.

TABLEAU 1. STRUCTURE DU MÉNAGE SELON L'ORIGINE DE LA POPULATION ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE EN 1978-1979

	Autochtone (Ewe)		Immigré (Kabye)	
	Rural*	Urbain**	Rural*	Urbain**
Individu seul***	11	24	2	22
Famille monoparentale***	12	42	2	51
Famille nucléaire***	31		63	
Autres structures***	46	34	33	27
Poids du groupe de reproduction biologique ****	0,84	0,85	0,92	0,90

Source : Vimard, 1993.

* Populations du plateau de Dayes (enquête par sondage, 1978).

** Populations des villes de Atakpame, Badou et Kpalime (enquête par sondage, 1979).

*** Distribution pour 100 ménages.

**** Indice exprimé par le rapport de l'effectif du groupe de reproduction biologique sur l'effectif total du ménage dans les unités de 2 personnes ou plus.

¹ La catégorie « autres structures » concerne aussi bien des noyaux familiaux d'effectif restreint (associant des grands-parents à leurs petits-enfants par exemple) que des groupes plus élargis réunissant des ascendants et des parents éloignés avec une unité biologique.

Structure des ménages et groupes agricoles en Côte d'Ivoire

Cependant, la distinction ethnique, pour pertinente qu'elle soit dans les milieux d'agriculture villageoise ouest-africaine, ne permet pas de rendre compte de toute la diversité des milieux agricoles dans certains pays, notamment lorsque les complexes agro-industriels et le salariat agricole sont amenés à s'y développer. En ce cas, il est utile de distinguer les agriculteurs selon le statut professionnel, statut qui dépend en grande partie de leur rapport à la terre ; c'est ce que nous ferons en examinant l'évolution entre 1975 et 1993 de la structure des ménages en Côte d'Ivoire, pays qui associe une économie de plantation villageoise très active dans la culture du cacao, et dans une moindre mesure du café, avec la croissance, forte mais plus récente, de grandes plantations employant des salariés au sein de complexes agro-industriels liés à la culture de l'ananas, du palmier à huile, du cocotier... Pour cela, nous distinguerons d'une part les agriculteurs indépendants et propriétaires, et d'autre part les paysans qui ne possèdent pas la terre qu'ils cultivent, que nous nommerons salariés agricoles² dans la suite du texte³.

Ces deux groupes ont des poids différents dans l'ensemble de la population. L'évolution de la répartition des chefs de ménage montre la grande stabilité de la part des salariés agricoles (de 5 à 6 %), alors que celle des agriculteurs subit une légère érosion (de 48 % à 44 %) qui correspond à l'urbanisation progressive du pays

2 Le groupe des « salariés agricoles » comprend aussi bien les salariés des plantations des complexes agro-industriels, payés mensuellement le plus souvent, que les manœuvres employés de manière saisonnière ou permanente par des agriculteurs indépendants, qui sont salariés ou payés à la journée ou à la tâche sur les plantations villageoises ; toutes catégories qui ne possèdent pas en propre les terres qu'elles cultivent.

³ Cette distinction des groupes de la sphère agricole, sur laquelle nous porterons l'attention dans cette communication, participe d'une analyse plus générale de l'ensemble des catégories socio-économiques, dont les données sont présentées dans les tableaux sans qu'elles soient étudiées en détail dans le texte. Pour cela on pourra se reporter à Vimard et N'Cho, 1997.

et à la crise drastique de l'économie caféière et cacaoyère durant la décennie 1980.

La répartition des types de ménage selon le groupe d'agriculteurs

Une nucléarisation dominante mais inégale et en recul

On relève des différences nettes entre les deux groupes quant à la répartition des types de ménage et notamment quant à l'influence de la nucléarisation dans la structuration des unités de résidence (tableau 2). Chez les agriculteurs indépendants, la nucléarisation (que la famille biologique compose l'ensemble du ménage ou qu'elle soit associée à d'autres parents) est forte mais se trouve en recul durant la période 1975-1993 (de 70 à 65 %). Chez les salariés agricoles, la nucléarisation est plus limitée : 38 % seulement des ménages sont constitués par une famille nucléaire, et cette tendance recule très légèrement entre 1975 et 1993 (-1 %).

L'importance inégale des familles monoparentales

La proportion des familles monoparentales (associées ou non avec d'autres parents) est un indicateur important de la structuration des ménages, à la fois d'un point de vue statistique, puisqu'il concerne 14 % d'entre eux au niveau global en 1993, et d'un point de vue social puisqu'il traduit une rupture ou un relâchement de la cohésion conjugale. Mais ce n'est pas un élément de différenciation entre les groupes agricoles, tous les deux modérément marqués par ce phénomène particulièrement lié à la proportion de femmes chef de ménage, puisque respectivement 11 % et 10 % de leurs ménages sont de ce type. En revanche, on relève que si ce type de structuration est ancien chez les agriculteurs indépendants (8 % en 1975), il est beaucoup plus récent chez les salariés agricoles (2 % seulement en 1975) et marque un accroissement de l'instabilité conjugale dans ce groupe.

STRUCTURE DES MÉNAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

TABEAU 3. ÉLÉMENTS DE STRUCTURATION DES MÉNAGES SELON LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE EN 1993

	Principes de cohésion familiale		Principes de déstructuration familiale	
	Nucléarisation	Accueil d'autres parents	Individualisation	Instabilité conjugale
Agriculteur	++	+	+	+
Salarié agricole	+	0	++	+
Ouvrier salarié	++	+	++	0
Employé ou cadre salarié	++	++	+	+
Artisan ou commerçant	+	+	++	++
Patron ou profession libérale	++	+	++	+
Inactif ou sans revenu fixe	0	++	++	++

Source : Vimard et N'Cho, 1997.

Note : intensité des processus : ++ forte + assez forte 0 faible

Les agriculteurs indépendants se caractérisent par la « forte cohésion familiale » avec une nucléarisation et une intégration des autres parents importante. Dans ce groupe, les ménages sont de taille élevée (les ménages de grande taille sont répandus et les ménages d'une seule personne peu fréquents), sont assez peu souvent dirigés par une femme et possèdent un nombre moyen d'enfants et d'autres parents plus élevé que la moyenne : 3 enfants, 1,4 autre parent et une taille totale de 6,6 personnes dans leurs ménages de deux personnes et plus. Bien entendu cet accueil de parents, jeunes ou moins jeunes, dans les ménages d'agriculteurs indépendants ne répond pas seulement à des logiques de solidarité familiale, mais également à des objectifs économiques d'intégration de main-d'œuvre familiale pour les activités agricoles.

Les salariés agricoles se caractérisent par une certaine « désagrégation familiale » avec une individualisation et une instabilité conjugale sensible. La taille moyenne des ménages y est restreinte, les ménages d'une seule personne sont fréquents et les unités de grande taille sont peu représentées (tableau 4). Chez eux, les ménages dirigés par une femme et les familles monoparentales sont relativement nombreux et en croissance durant la période d'observation, en relation avec l'instabilité matrimoniale. L'effectif d'enfants et la taille des ménages sont plus restreints (1,8 enfant et une taille totale de 4,1 personnes dans leurs ménages de deux personnes et plus). Dans ce groupe, les chefs de ménage sont plus jeunes et se situent en moyenne à un stade moins avancé de leur cycle de vie familiale que celui des agriculteurs indépendants, ce qui explique, en partie, les particularités de leurs ménages.

Ainsi chacun des deux groupes d'agriculteurs se trouve défini par un mode particulier d'agrégation résidentielle de sa parentèle, tout en appartenant à la même sphère d'activité mais sans y occuper la même position dans les rapports de production. La position de ces deux groupes vis-à-vis de la situation économique durant la période d'observation est complexe. Les agriculteurs indépendants, qui possèdent la cohésion familiale la plus affirmée, sont dotés d'une assise économique plus forte de par la disponibilité d'un patrimoine foncier, mais ils subissent de manière drastique le contrecoup de la baisse des prix des cultures de rente et des difficultés d'écoulement de la production au tournant des années 1990. Quant aux salariés agricoles, leur situation économique est plus stable, lorsqu'ils trouvent à s'employer, mais également plus précaire sur le long terme, surtout en période de crise lorsque la baisse des revenus des agriculteurs indépendants restreint leurs capacités d'embauche de travailleurs saisonniers ou journaliers et les amène à recourir plus fréquemment à une main-d'œuvre familiale, et lorsque les productions des plantations des complexes agro-industriels sont réduites.

STRUCTURE DES MÉNAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

TABLEAU 4. ÂGE MOYEN DES CHEFS DE MÉNAGE,
PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CHEFS DE MÉNAGE ET
TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES
SELON LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

	Âge moyen	Femmes chef de ménage (% de l'ensemble des CM)	Taille moyenne*
Agriculteur	36,2	4,8	7,0
	44,9	7,3	7,5
	46,2	8,1	6,6
Salaarié agricole	39,7	2,2	4,4
	33,8	16,3	4,8
	34,2	12,1	4,1
Ouvrier salaarié	38,9	0,6	5,3
	36,7	0,4	6,3
	37,4	1,5	5,9
Employé ou cadre salaarié	40,6	5,0	6,3
	35,2	8,2	7,1
	37,7	11,4	6,6
Artisan ou commerçant	38,0	15,8	5,6
	37,0	18,7	5,9
	38,5	27,4	5,3
Patron ou profession libérale	36,3	23,6	6,5
	37,5	15,6	6,4
	39,9	14,6	5,7
Inactif ou sans revenu fixe	42,4	31,7	5,9
	44,0	58,2	6,2
	47,0	46,9	5,6
Ensemble	37,9	7,4	6,4
	41,0	15,1	6,8
	42,7	16,4	6,1

Source : Vimard et N'Cho, 1997.

* Pour les ménages de deux personnes et plus.

Note : La première ligne représente les données de 1975, la deuxième celles de 1988, la troisième celles de 1993.

En définitive, les formes dominantes de ménage sont en partie déterminées par les capacités économiques et financières qu'ont les différents groupes à résister et à s'adapter aux contraintes de la crise économique mais aussi en partie liées aux caractéristiques démographiques (le sexe et l'âge) des chefs de ménage. La structure du ménage se révèle ainsi être le produit de la position économique et sociale du chef de ménage, tout particulièrement lorsqu'il est agriculteur, mais aussi du moment du cycle de vie familiale dans lequel se situe son responsable.

Si l'on se réfère aux diverses théories de l'évolution familiale, on peut constater que la multiplicité certaine des modèles familiaux des populations ivoiriennes concerne également les groupes d'agriculteurs. Cette diversité familiale ne semble pas devoir reposer sur un antagonisme entre la nucléarisation de la famille et son élargissement à une parentèle extra-nucléaire, mis en exergue par beaucoup d'analyses, mais davantage par une opposition entre d'une part des principes de cohérence familiale et de stabilité conjugale et d'autre part des aspects de déstructuration, d'individualisation et d'instabilité matrimoniale. Et l'évolution des familles ivoiriennes depuis 1975, à l'échelle nationale comme à celle du monde agricole, s'est caractérisée tout autant par la permanence de l'élargissement à une parentèle extra-nucléaire que par l'accroissement de la famille monoparentale, c'est-à-dire au total par un recul de la nucléarisation des ménages qui va de pair avec le rôle croissant des femmes dans la structuration familiale et sociale.

La différenciation de la fécondité par groupes d'agriculteurs

Si les théories de la transition familiale et démographique prédisaient une nucléarisation des ménages, elles prévoyaient également une baisse concomitante de la fécondité. Il peut ainsi être intéressant de voir ce qu'il en est dans les différents groupes d'agriculteurs de la région de Sassandra, dans l'Ouest ivoirien, faute de données sur cette question pour l'ensemble du pays. Pour cela nous conserverons notre distinction précédente entre

CHAPITRE 2

TABLEAU 5. DESCENDANCE MOYENNE DES ÉPOUSES DU CHEF DE MÉNAGE SELON L'ÂGE ET LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION DE SASSANDRA (CÔTE D'IVOIRE) EN 1993

	à 20 ans	à 25 ans	à 30 ans	à 35 ans	à 40 ans	à 45 ans	Ensemble
Agriculteur ivoirien	2,0	3,4	4,3	5,9	7,0	7,1	4,9
Agriculteur baoulé	1,9	3,6	5,3	6,5	7,2	6,9	5,5
Agriculteur étranger	1,5	2,7	4,2	5,7	6,6	6,6	4,2
Salarié agricole	1,4	2,2	3,3	4,4	4,4*	-	2,5
Actif ivoirien des secteurs 2 ^o e et 3 ^o e	1,1	2,5	4,1	5,5	5,6	5,6	3,7
Actif étranger des secteurs 2 ^o e et 3 ^o e	1,4	2,8	3,3	4,8	6,7	6,9*	3,9
Ensemble	1,4	2,8	4,2	5,5	6,4	6,6	4,1

Source : d'après Adjamagbo *et al.*, 1995.

* Effectif inférieur à 10.

On retrouve cette hiérarchie dans la fécondité du moment, celle des femmes comme celle des hommes (tableau 6). L'observation de l'indice synthétique de fécondité, calculé sur une période d'observation de 3,5 années (de mai 1990 à octobre 1993), montre une forte différence entre les groupes. L'indice synthétique moyen chez les femmes est élevé, s'établissant à 7,3 enfants, et la variation entre les indices extrêmes est de 1,6 enfant. Les groupes d'agriculteurs indépendants ont la fécondité la plus élevée, avec dans l'ordre les baoulé (8,0), les ivoiriens (7,8) et les étrangers (7,6). La fécondité des actifs étrangers des secteurs secondaire et tertiaire est un peu plus faible (7,3). Quant à celle des salariés agricoles, comme celle des actifs ivoiriens des secteurs secondaire et tertiaire, elle est nettement plus basse (respectivement 6,5 et 6,4).

STRUCTURE DES MÉNAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

TABLEAU 6 : FÉCONDITÉ DU MOMENT : INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ* SELON LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR LES HOMMES MARIÉS CHEF DE MÉNAGE ET LES FEMMES ÉPOUSES DE CHEF DE MÉNAGE (INDICE CALCULÉ DE MAI 1990 À OCTOBRE 1993)

	Homme	Femme
Agriculteur ivoirien	10,1	7,8
Agriculteur baoulé	10,3	8,0
Agriculteur étranger	13,2	7,6
Salarié agricole	7,6	6,5
Actif ivoirien des secteurs 2 ^{re} et 3 ^{re}	8,1	6,4
Actif étranger des secteurs 2 ^{re} et 3 ^{re}	8,8	7,3
Ensemble	10,4	7,3

Source : d'après Adjamagbo *et al.*, 1995.

* L'indice de fécondité masculin est calculé pour un homme marié à 25 ans et restant marié jusqu'à 64 ans révolus ; l'indice de fécondité féminin est calculé pour une femme mariée à 15 ans et demeurant mariée jusqu'à 49 ans révolus.

Pour les hommes chefs de ménage, l'indice synthétique moyen s'établit à 10,4 enfants et la variation entre les indices extrêmes est de 5,6 enfants. La hiérarchie entre les groupes est nette. Les agriculteurs étrangers ont une fécondité très élevée (13,2), supérieure de près de 3 enfants à celle du groupe le plus proche. Cette fécondité masculine nettement supérieure à celle des autres groupes, alors que celle des femmes se situent à un niveau inférieur à la fécondité des agriculteurs ivoiriens et baoulé, s'explique par la diffusion plus grande de la polygamie dans ce groupe

Le groupe suivant est constitué des agriculteurs ivoiriens et des agriculteurs baoulé qui ont une fécondité très proche (10,3 et 10,1 respectivement). Les trois autres groupes ont une fécondité inférieure à 9 enfants, avec dans l'ordre décroissant les actifs des secteurs secondaire et tertiaire, étrangers (8,8) et ivoiriens (8,1), puis les salariés agricoles (7,6) qui ont la fécondité la plus basse. D'une façon générale, on relève que le niveau de fécondité des

hommes mariés est lié d'une part à la nature de l'activité (les agriculteurs indépendants sont plus féconds que les autres actifs) et d'autre part à la nationalité (les étrangers sont plus féconds que les Ivoiriens), et qu'à l'intérieur des actifs de la sphère agricole les indépendants sont nettement plus féconds que les salariés.

L'ensemble de cette analyse met en évidence la faible fécondité des actifs ivoiriens et étrangers des secteurs secondaire et tertiaire et des salariés agricoles relativement aux groupes d'agriculteurs indépendants, quels qu'ils soient. Nous sommes ici en présence de trois groupes, sociologiquement et économiquement distincts, qui se situent d'ores et déjà à une étape de la baisse de la fécondité, et les salariés agricoles sont les plus avancés sur cette voie. Au contraire, les agriculteurs indépendants, et plus encore s'ils sont étrangers, conservent une fécondité élevée. Cette différence entre les agriculteurs indépendants et les salariés agricoles est particulièrement révélatrice. Pour ces groupes impliqués dans l'agriculture, une différenciation apparaît dans les comportements reproductifs selon le statut professionnel entre les agriculteurs indépendants et les salariés. Ces différences peuvent s'expliquer par un besoin inégal d'enfants lié à l'exercice de l'activité. Le recours à la main-d'œuvre enfantine constitue une nécessité pour les agriculteurs indépendants qui, confrontés à la crise économique, ont moins de possibilités qu'auparavant pour employer une force de travail salariée. Aussi, en cette période de crise le recours aux enfants s'étend à l'âge adulte. En ce sens, la participation des jeunes hommes à l'exploitation de leur père concerne les célibataires, qui se marient assez tard (27 ans en moyenne), mais aussi les fils mariés qui, faute de pouvoir obtenir des terres de leurs parents, restent dans le ménage ou au moins sur l'exploitation de leur père.

Cette nécessité de mobiliser une main-d'œuvre familiale n'est pas partagée par les salariés agricoles qui ne disposent pas en propre d'une exploitation même s'ils peuvent cultiver pour eux-mêmes de petites surfaces prêtées ou louées. En outre, ces salariés sont souvent des immigrants récents, en majorité burkinabé, dans une situation relativement précaire car ils s'inscrivent généralement

dans des processus de migration de courte durée ou tout au moins ponctuée de changements de lieu d'activité et de retour temporaire au pays.

Les évolutions mesurées par ailleurs (Adjamagbo *et al.*, 1995) montrent que des transformations de la reproduction sont en cours à Sassandra. La tendance à l'augmentation de la fécondité, constatée au niveau global jusqu'à la fin des années 1980, semble laisser la place à une diminution de la fécondité du moment au début des années 1990. Cette diminution se développe dans le cadre d'une certaine différenciation entre les différents groupes socio-économiques, tout particulièrement au sein des populations agricoles. La thèse d'une transition de la fécondité liée à l'urbanisation semble ici battue en brèche, et c'est davantage l'entrée dans le salariat, plus ou moins précaire, qui détermine une aspiration⁶ à une baisse de la fécondité et un début de concrétisation, malgré la faiblesse de l'accès aux moyens modernes de contraception.

Conclusion

Nous avons mis ici en évidence quelques différenciations familiales et démographiques entre les groupes d'agriculteurs représentatifs de la diversité sociale et économique du monde rural ouest-africain. Ces différenciations nous confirment l'effet du développement de la mobilité et du salariat dans les changements de modèles familiaux, et notamment dans l'affaiblissement des ménages élargis et la baisse de la fécondité. Les populations immigrées, isolées de l'ensemble de leur parentèle et souvent réduites à deux générations, ont tendance à davantage adopter une forme nucléaire de ménage. Les groupes salariés eux, du fait sans doute d'une certaine précarité de leur situation économique, se caractérisent par un certain émiettement familial qui se traduit par

⁶ Les différences dans le niveau de la fécondité se retrouvent dans les attentes des divers groupes quant à la taille finale souhaitée pour leur descendance (Guillaume et Vimard, 1994).

l'individualisation et l'instabilité conjugale. Ils s'inscrivent également davantage dans un schéma de baisse de leur fécondité. Quant aux populations autochtones et/ou détentrices de la terre qu'elles cultivent, elles demeurent dans le cadre d'un modèle familial, considéré comme traditionnel, caractérisé par un ménage relativement élargi et une forte fécondité.

Si la situation économique et la position dans la structure de production influencent fortement la dynamique familiale, la relation avec le milieu la détermine également. Le degré de la saturation foncière, qui affecte différemment les ménages selon la zone où ils se trouvent et leurs capacités passées de se constituer des réserves en forêt, ainsi que leur stratégie d'occupation de l'espace sont des facteurs de stratégie familiale. Ils interviennent à la fois dans les choix de fécondité au cours du temps et dans le degré de contrôle des femmes et des enfants en tant que force de travail.

Références bibliographiques

Adjamagbo A., Guillaume A. et Vimard P., 1995, « Évolution de la fécondité et espaces socio-économiques à Sassandra », Communication au *Séminaire International Transition de la fécondité et planification familiale en Afrique*, Abidjan, 16-19 mai, 17 p.

Adjamagbo A., 1998, *Changements socio-économiques et logiques de fécondité en milieu rural ouest africain : le cas de la région de Sassandra en Côte d'Ivoire*, Université de Paris X-Nanterre, Thèse de doctorat en démographie, 272 p. + annexes.

Guillaume A. et Vimard P., 1994, « Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (sud-ouest de la Côte-d'Ivoire) », in Koffi N., Guillaume A., Vimard P. et Zanou B. (éds.), *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, Collection Colloques et Séminaires, ORSTOM, Paris, pp. 143-168.

